



15ème GRAND PRIX

Golf Club de Thumeries-Moncheaux

13 et 14 Mai 2023

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le Règlement Général des Epreuves Fédérales Amateurs de la Fédération Française de Golf.

Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la Fédération Française de Golf, et titulaires du "droit de jeu fédéral", et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixés ci-dessous.

Les joueurs licenciés en France doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2021 ou 2022, attester avoir répondu **négativement** à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Les joueurs non licenciés en France, doivent attester avoir répondu **négativement** à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Epreuve non-fumeur

Art 2- Séries et marques de départ

Une série Dames : index inférieur à 14.5* Départ des repères bleus.

Une série Messieurs : index inférieur à 11.5* Départ des repères blancs.

*Seul le classement à la date limite d'inscription sera pris en compte.

Art 3- Champ total des joueurs :

Champ total de joueurs : 132 joueurs maxi dont au minimum 30 Dames et au maximum 13 wild cards. La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord :

- Les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs, et 1500 premières pour les dames.
- Les joueurs dans l'ordre du Mérite National Amateur à la limite des inscriptions.
- Les joueurs dans l'ordre des index.
- 10 % (10 Messieurs et 3 Dames) du champ des joueurs est réservé aux licences Or U16 même s'ils n'ont pas l'index requis.

Art 4- Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes du 20 mars 2023 au 28 avril 2023 à 18h00 uniquement sur notre site internet <https://www.golfdethumeries.fr/index.php/fr/competitions/grand-prix>. Un lien vous sera envoyé le 26 avril et vous aurez jusqu'au 2 mai pour le règlement du droit d'engagement pour que votre inscription soit définitive.

Pour toute désinscription, une confirmation par email vous sera également demandée. Le club s'engage à publier une liste de joueurs retenus au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des Dames ou des Messieurs devant répondre aux critères établis dans le règlement, et qui s'inscriront après cette date. Ces derniers seront retenus par ordre d'arrivée de leur inscription. L'inscription sera définitivement enregistrée exclusivement accompagnée des droits de jeu et uniquement par courrier en téléchargeant le bulletin d'inscription sur notre site : www.golfdethumeries.fr, rubrique événements Grand Prix, ou par courriel à : accueil@golfdethumeries.fr

Liste d'attente : en cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, la liste d'attente sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Art 5- Droit d'engagement

- Joueurs licenciés ffgolf : 90 €
- Joueurs licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004) : 65 €
- Joueurs licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après) : 50 €
- Joueur non licencié ffgolf : 90 €
- Joueur membre association sportive de Thumeries : 10 €.

Green Fee de reconnaissance le vendredi 12 Mai 2023 gratuit (uniquement sur réservation). Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 6 - Tirage des départs

Pour les départs du premier tour, la liste d'entrée des joueurs sera coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 : meilleurs joueurs à bloc 4 : moins bons joueurs). Les joueurs du bloc 2 joueront en 1^{er}, puis ceux du bloc 1 et pour finir les blocs 3 et 4 (par ordre d'index dans chaque bloc). Les Dames pourront être réparties dans un seul ou plusieurs blocs en fonction du nombre d'inscrites.

Les départs du 2ème tour se feront par ordre de classement inverse du 1er tour.

Les départs seront publiés le vendredi 12 Mai 2023 à midi sur notre site internet : www.golfdethumeries.fr

Art 7- Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve sera composé d'un représentant du Comité Directeur du Golf, d'un représentant de la ligue des Hauts de France et d'un représentant du corps arbitral.

Art 8 – Prix

1^{er} Prix Brut Dames - 2^{ème} Prix Brut Dames

1^{er} Prix Brut Messieurs - 2^{ème} Prix Brut Messieurs - 3^{ème} Prix Brut Messieurs

1^{er} Prix Brut jeune -17 ans fille

1^{er} Prix Brut jeune -17 ans garçon

*Les prix ne sont pas cumulables.

Art 9 – Départage

En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou », sur les trous 1, 2 et 18.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 10 - Remise des prix

Dimanche 14 Mai 2023 au restaurant du club house une demi-heure après le dernier retour.

Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire. A défaut, ils seront remis aux joueurs classés immédiatement après.

Art 11 – Photographie et Live Facebook

Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, Live Facebook...).